

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Chef-fe de cuisine / cuisinier-ère, session 2025, dans l'académie de GRENOBLE.**

Le directeur par intérim du CROUS DE GRENOBLE ALPES,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 24 février 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2025 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Chef-fe de cuisine / cuisinier-ère, au titre de l'année 2025, dans l'académie de GRENOBLE :

Madame MATHIAN-SCARCELLA Emeline, attachée d'administration de l'état, présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Grenoble Alpes, Valence.

Monsieur GIZA Christophe, assistant ingénieur, expert, Sorbonne Université, Banyuls.

Monsieur CHRISTIN Olivier, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Grenoble Alpes, Valence.

Madame DELICOURT Stéphanie, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur HUBERT Marc, agent contractuel équivalent attaché des administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame PICAT-FERLET Marine, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 22 avril 2025

Frédéric GENTES  
Le Directeur Général par intérim du  
CROUS Grenoble Alpes

